

QUELLES FRANCOPHONIES EN EUROPE CENTRALE ? LA ROUMANIE ENTRE LITTÉRATURE-MONDE ET LITTÉRATURE MONDIALE

WHICH FRANCOPHONIES IN CENTRAL EUROPE? ROMANIA BETWEEN LITTÉRATURE-MONDE AND WORLD LITERATURE

Corinne FOURNIER KISS¹

<https://doi.org/10.52744/9786062613242.03>

Résumé : *Contrairement à d'autres mouvements nationaux de l'Europe centrale du début du XIX^e siècle, l'éveil national roumain présente la particularité d'être autant francophile que roumanophile. Parallèlement à la (re)valorisation de la langue vernaculaire et à l'exhumation de coutumes et du folklore roumains, la langue et la culture françaises pénètrent largement dans les régions roumanophones et y sont même encouragées. L'examen de ce paradoxe ouvre sur des explications à la fois scientifiques (le français comme langue romane modèle pour la re-latinisation du roumain), émotionnelles (admiration et affection éprouvées envers une nation sœur) et identitaire (croyance en l'existence d'éléments identitaires communs). Il permet aussi de mieux comprendre que, depuis deux siècles, il existe en Roumanie la tradition tenace d'une écriture en langue française, qui ne peut en aucun cas se réduire à une « littérature de migration en langue française ».*

Mots-clés : Nationalisme ; Francophilie ; Francophonie ; Littérature de migration ; Littérature-monde ; Littérature mondiale ; Vasile Alecsandri ; Emil Cioran ; Matéi Visniec ; Panaït Istrati ; Lena Constante.

Abstract: *Unlike other national movements in Central Europe at the beginning of the 19th century, the Romanian national awakening was unique in being as francophile as it was romanianophile. Parallel to the revived emphasis upon the vernacular language and the exhumation of Romanian customs and folklore, French language and culture penetrated widely into the Romanian-speaking regions and were even encouraged. The examination of this paradox opens up considerations that are at once scientific (French as a Romance language being a model for the re-Latinization of Romanian), emotional (admiration and affinity towards a sister nation), and identity-related (belief in the existence of common elements of identity). It also allows us to better understand the fact that, for two centuries now, Romania has had a tenacious tradition of writing in French, which can in no way be understood solely or even primarily as a “migration literature in French”.*

¹ Université de Berne, corinne.fournier@rom.unibe.ch

Keywords: Nationalism; Francophilia; Francophonie; Migration literature; *Littérature-monde*; World literature; Vasile Alecsandri; Emil Cioran; Matei Visniec; Panait Istrati; Lena Constante

Selon Milan Kundera, les pays non germaniques d'Europe centrale, quels que soient leur superficie ou le nombre de leurs habitants, peuvent se définir comme de « petites nations ». Le critère qui lui permet de ranger un pays dans la catégorie des petites nations n'est en effet pas de nature scientifique (mesures géographiques ou biologiques), mais phénoménologique : peuvent être caractérisées comme « petites » les nations travaillées par une incertitude concernant le caractère définitif de leur existence, à savoir celles habitées par la conscience de leur précarité :

Ce qui distingue les petites nations des grandes, ce n'est pas le critère quantitatif du nombre de leurs habitants ; c'est quelque chose de plus profond : leur existence n'est pas pour elles une certitude qui va de soi, mais toujours une question, un pari, un risque. Elles sont sur la défensive envers l'Histoire, cette force qui les dépasse. (Kundera 2011, 965)

Qu'est-ce à dire ? Comment comprendre cette distinction ?

1. L'Europe centrale comme mosaïque de « petites » nations

Ce n'est qu'avec les traités de la fin de la première guerre mondiale que les nations non germaniques d'Europe centrale sont instituées en États-nations ; jusque-là, elles existaient en tant que royaumes, pays ou principautés, dont les frontières étaient par ailleurs susceptibles de multiples reconfigurations. Le sentiment d'identité possédé par ces populations consistait avant tout en une manière de loyauté territoriale, dans laquelle les ethnies et les langues ne jouaient pas un rôle déterminant : la patrie était assimilée à un lieu et à un paysage. Vers la fin du XVIII^e siècle, et sous l'impact des Lumières et des théories de Herder, se fait jour dans l'ensemble de ces régions une conscience nationale d'ordre culturel, qui entraîne une revalorisation de la langue vernaculaire (au détriment des langues introduites, voire imposées par les puissances étrangères dont elles dépendent) et par extension, des révolutions lexicographiques, puis une reconnaissance d'héritages culturels plus vastes tels que la religion et les traditions. C'est ainsi que des régions voisines partageant une langue et des mœurs similaires se rapprochent : des liens plus serrés s'établissent par exemple entre la Bohême et la Haute Hongrie (Slovaquie actuelle), ou encore entre la Valachie et la Moldavie. Parallèlement pénètre dans certaines parties de ces contrées l'idée d'une nation qui pourrait être non seulement culturelle, mais politique, basée sur le modèle européen de l'État-nation – à savoir l'idée d'une nation unilingue, ethniquement pure et

avec des frontières coïncidant parfaitement avec un État souverain doté d'une constitution. Or, ce modèle ne convient pas à l'Europe centrale, où les groupes ethniques n'ont jamais eu d'État propre et où les identités culturelles, si elles se recoupent avec le territoire, ne coïncident pourtant pas avec lui ; c'est dire qu'il ne peut se développer que sur le mode de la protestation et du conflit avec les configurations d'États existantes. Ce mélange de différentes idéologies nationales (nation territoriale, nation culturelle, État-nation), ainsi que de principes et phénomènes impossibles à concilier dans le contexte de l'Europe centrale, est à l'origine d'une identité nationale que le théoricien hongrois de la culture, Csaba Kiss, qualifie de « schizophrénique » (Kiss 1991, 63-70). De manière paradoxale, c'est au moment même où la question de la construction nationale devient projet et suscite des débats que, concurremment, une pesante angoisse de disparition nationale commence à sourdre.

Ce que Kundera semble suggérer, sans par ailleurs passer par ce détour historique, c'est que cette insécurité nationale qui taraude les pays d'Europe centrale au XIX^e siècle est bien palpable encore tout au cours du XX^e siècle, car elle a été renforcée par les traités de 1918 qui ont réorganisé les frontières de l'Europe centrale en la découpant justement selon le modèle de l'État-nation. Selon lui, pour pallier à cette angoisse et garantir un certain équilibre identitaire, la réaction la plus symptomatique de ces « nouvelles » nations a été de farouchement s'accrocher à leurs biens culturels et de montrer que ceux-ci ne peuvent être que le produit et l'expression d'un contexte national spécifique : « La possessivité de la nation à l'égard de ses artistes se manifeste comme un terrorisme du petit contexte qui réduit tout le sens d'une œuvre au rôle que celle-ci joue dans son propre pays » (Kundera 2011, 968). Dans cette optique, le devoir de l'artiste est de contribuer à la survie de la nation, et il ne peut le faire qu'en témoignant d'une culture originale et en se servant de la langue de sa patrie.

2. La Roumanie : nationalisme et francophilie

Cette longue introduction permet de jauger de la particularité de la Roumanie au sein des pays de l'Europe centrale. En dépit de ses dimensions considérables, la Roumanie, si l'on adopte la perspective de Kundera, n'en fait pas moins partie des « petites nations » au même titre que la République tchèque ou la Hongrie. Les diverses régions peuplées de locuteurs roumains ont subi différents jougs et vassalités, ont été rattachées à différents empires, ont cohabité avec différents peuples au cours des siècles, et l'État roumain dans son état actuel est relativement récent, puisque ce n'est qu'avec le Traité de Trianon que la principauté de Transylvanie (largement roumanophone, mais ayant appartenu jusque-là au royaume de Hongrie) vient se rattacher à la Roumanie – pays pour sa

part inauguré en 1859 à partir de la fusion des deux principautés de Moldavie et de Valachie. Partant, les influences linguistiques sur le roumain ont été multiples au cours des siècles. Outre le turc et les langues slaves, le grec a également connu son heure de gloire : sous le règne des Phanariotes (du début du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle), la langue grecque était devenue usuelle dans les riches cercles cultivés.

Comme chez les autres peuples de l'Europe centrale, la fin du XVIII^e siècle est traversée chez les Roumains par l'éveil d'une conscience nationale d'abord liée à langue ; de même, des efforts sont entrepris dans le sens d'une normalisation de la langue vernaculaire et de sa fixation dans des dictionnaires et des grammaires. Cette attention nouvelle accordée par les locuteurs roumains à leur idiome leur fait prendre la mesure de l'originalité de celui-ci : bien que truffé de mots étrangers slaves, grecs ou turcs, le roumain est une langue romane, la seule au sein de la mosaïque de langues qui se côtoient en Europe centrale. C'est par une mise en évidence de cette ascendance que le processus de modernisation de la langue va s'effectuer : il s'agira tout d'abord d'épurer le roumain en éliminant un certain nombre de mots étrangers, puis de le re-latiniser, d'une part par des emprunts massifs au latin savant, d'autre part en suivant le modèle d'autres langues latines. Le français, en particulier, devient la source principale de nombreux néologismes du roumain moderne. Pourquoi le français plutôt qu'une autre langue latine ? Outre qu'il offre l'exemple d'une grande homogénéité (à l'inverse de l'italien, éclaté en une multitude de dialectes), le français gagne considérablement en importance au niveau international : déclaré langue universelle par Rivarol dans son fameux *Discours de l'universalité de la langue française* de 1784, il se substitue au latin dans la diplomatie et devient aussi langue de la culture. Tirer avantage de cette position privilégiée du français en Europe et la renforcer par un intérêt d'ordre scientifique (même origine latine du français et du roumain)² dont le discours bascule bientôt dans l'ordre émotionnel – telle est la démarche des éveilleurs de la conscience nationale roumaine : la fraternité linguistique donne toutes les raisons pour faire du français non seulement une langue aristocratique et culturelle, mais encore la langue de cœur par excellence des Roumains. C'est pour des raisons d'affection proprement familiale que son apprentissage est favorisé au détriment des autres langues étrangères : de plus en plus, à partir du début du XIX^e siècle, des servantes et précepteurs français sont engagés dans les familles aisées, des institutions pour enseigner le français se mettent en place, les jeunes talents roumains sont envoyés à Paris pour étudier et rencontrer des intellectuels français. L'impact français déborde alors rapidement dans

² Laurentiu Zoicas (2003, 91-92). Pour Zoicas, l'intérêt pour le français pourrait bien d'abord avoir été d'ordre scientifique.

d'autres domaines que celui de la langue : si la France est considérée par les Roumains comme héritière de l'Empire romain au niveau linguistique, ceux-ci l'investissent également du rôle de servir de modèle aux niveaux culturel, puis politique.

Le nationalisme roumain du début du XIX^e siècle présente ainsi la particularité d'être autant francophile que roumanophile. Contrairement aux projets nationaux des autres « petites » nations de l'Europe centrale qui, selon l'analyse de Kundera, ne parviennent à se définir qu'en vertu d'un repli sur soi dans tous les domaines, celui des régions roumanophones apparaît comme étant moins « narcissique », dans le sens où il est aussi tourné du côté de la France : c'est au moment où les remous nationalistes roumains sont les plus forts qu'une tradition francophone se met en place – et celle-ci touche aussi bien la langue que la culture et la politique. Vers le milieu du siècle, l'élite intellectuelle et politique roumaine est presque entièrement constituée par la classe des Roumains ayant pu étudier en France, et ceci permet à un Nicolae Bălcescu (1819-1852) de proclamer : « Chaque Roumain a deux patries : la sienne et la France. » (Bulgar 1966, 399)

Au même titre que tout autre habitant de l'Europe centrale, le Roumain est tourmenté par une angoisse de disparition de sa nation avant même sa réalisation en tant qu'État ; néanmoins, cette angoisse trouve une compensation dans l'idée d'en appeler à une famille plus grande, la famille latine, et de se réclamer d'une deuxième patrie, la France : en tant qu'héritière de l'Empire romain et État souverain de longue date, celle-ci offre un ensemble de valeurs durables et sûres. Ce « refuge familial » est également ce qui distingue l'hymne national des Roumains des autres hymnes nationaux d'Europe centrale : tous mettent en scène la dialectique de la mort de la nation et de son réveil³, mais l'hymne roumain⁴ y ajoute une grande confiance dans la force vivifiante d'un ressourcement dans la sève des racines latines :

³ Voir par exemple l'hymne polonais (de Józef Wybicki, 1797): « La Pologne n'a pas encore disparu / Tant que nous vivons / Ce que l'étranger nous a pris de force / Nous le reprendrons par le sabre » ; ou l'hymne slovaque (de Janko Matuška, 1844) : « Notre Slovaquie a jusqu'ici profondément dormi / Mais les éclairs du tonnerre / Vont la pousser / Pour qu'elle se réveille » ; ou encore l'hymne hongrois (de Ferenc Kölcsey, 1823) : « Prends pitié du Hongrois, Seigneur / Si souvent il fut dans les transes ! / Tends vers lui un bras protecteur / Dans l'océan de ses souffrances ! ».

⁴ L'hymne national roumain a été jusqu'en 1994 le poème d'Andrei Muresanu (rédigé à l'occasion de la révolution de 1848 à Braşov) intitulé « Éveille-toi, Roumain » [*Deşteaptă-te, române*].

Éveille-toi, Roumain !

Éveille-toi, Roumain, du sommeil de la mort
Dans lequel t'ont plongé les barbares tyrans.
Maintenant ou jamais construis-toi un autre
destin
Devant lequel se prosterneront aussi tes cruels
ennemis.

Maintenant ou jamais apportons les preuves au
monde
Que dans ces veines coule toujours un sang romain
Et que dans nos cœurs nous gardons avec fierté un
nom
Triomphant dans les batailles, le nom de Trajan !⁵
[...]

Deșteaptă-te, române!

Deșteaptă-te, române, din somnul cel de
moarte,
În care te-adânciră barbarii de tirani!
Acum ori niciodată, croiește-ți altă soarte,
La care să se-nchine și cruzii tăi dușmani.

Acum ori niciodată să dăm dovezi la lume
Că-n aste mâni mai curge un sânge de
roman,
Și că-n a noastre piepturi păstrăm cu fală-un
nume
Triumfător în lupte, un nume de Traian!
[...]

3. Nationalisme et francophilie dans la littérature roumaine du XIX^e siècle

Si, dans les régions roumanophones, le français comme deuxième langue de communication orale est valorisé par les éveilleurs de la conscience nationale, il s'introduit progressivement aussi dans l'écriture – en particulier dans la correspondance, mais parfois également dans la rédaction d'œuvres littéraires.

Qu'un écrivain puisse à la fois être nationaliste et ouvert sur la France, rien n'en témoigne mieux que l'exemple de Vasile Alecsandri (1821-1890) : après avoir fréquenté pendant six ans l'école du français Victor Cuenin à Iași, il est envoyé très jeune en France pour ses études, mais il ne les termine pas et préfère s'adonner entièrement à sa passion pour l'écriture. Celui qui est surtout connu pour avoir rassemblé le folklore poétique roumain dans ses *Ballades et chants populaires*, ainsi que pour avoir été le chef de file de la Renaissance roumaine et du mouvement révolutionnaire roumain de 1848, n'hésite pas, en même temps, à étaler sa francophilie : ayant séjourné à Paris de multiples fois, il maîtrise parfaitement le français, et outre que sa correspondance est largement rédigée dans cette langue, il a aussi laissé quelques œuvres en français (telle *Bonnets de la comtesse*, 1882⁶), tandis que sa production en roumain aime broder autour du thème de la langue française : c'est le cas dans son cycle théâtral consacré à Chirița (*Chirița în Iași* en 1850, *Chirița în provincie* en 1852, *Chirița în voiagiu* en 1864, *Chirița în balon* en 1874), qui raconte d'une manière fort

⁵ Traduction dans Wikipedia, sous https://fr.wikipedia.org/wiki/De%C8%99_teapt%C4%83-te,_rom%C3%A2ne!

⁶ Voir par exemple la liste (incomplète) de ses œuvres sous <https://www.idref.fr/030112494>

divertissante l'acquisition progressive et fort laborieuse, par la campagnarde moldave Chirița et sa progéniture, de la langue française⁷.

Le cas d'Alecsandri ouvre la voie à une écriture en français qui n'est considérée ni comme une forme de snobisme, ni comme un acte de trahison envers la patrie, mais simplement comme une manière parallèle, tout aussi efficace que la valorisation de la langue vernaculaire, de nourrir la conscience nationale roumaine.

4. Francophonie en Roumanie

Dans un chapitre de l'ouvrage *La littérature « française » contemporaine* édité par Mathis-Moser et Mertz-Baumgartner, Véronique Porra distingue deux types de littératures « francophones » : les littératures francophones postcoloniales qui, écrites par des auteurs auxquels la langue française a été imposée lors de la période coloniale, reposent généralement sur une contestation de la langue française de France – et les littératures de migration en langue française qui, écrites par des auteurs pour lesquels la langue française résulte d'un choix, tentent au contraire de respecter les normes du français académique (Porra 2007, 24).

Un certain nombre d'auteurs roumains du XX^e siècle ayant émigré en France s'insèrent assurément dans le cadre de cette deuxième catégorie. Le cas le plus flagrant est sans doute celui d'Emil Cioran (1911-1995) qui, déjà auteur de plusieurs importants ouvrages en roumain lorsqu'il arrive en France en 1937, décide, comme sous le coup d'une illumination, d'abandonner définitivement sa langue maternelle et de ne plus écrire qu'en français, cette « langue morte... où on n'a pas le droit de faire des fautes. Ce qui revient à dire qu'on n'a pas le droit d'y apporter la moindre innovation »⁸. Son premier ouvrage en français, *Le Précis de décomposition* (publié en 1949) surprend par sa perfection stylistique qui respecte toute l'élégance et la rigueur du français classique. Autre auteur roumain pouvant être rangé dans le tiroir de la littérature de migration en langue française : Matéi Visniec (né en 1956) qui, après avoir reçu l'asile politique en France en 1987, écrit toutes ses pièces théâtrales en français. En dépit d'un théâtre qu'il qualifie lui-même de « décomposé » (Visniec 1996), dans lequel des répliques, des voix, des fragments se croisent sans avoir la force de se répondre les uns aux autres, les règles de la langue française ne sont pas remises en question. Aucune trace visible non plus de la langue maternelle roumaine, plus fantaisiste, plus débordante et plus libre que le français, de l'aveu même du dramaturge. Et pourtant, Visniec ne cesse d'écrire dans les deux langues (réservant le roumain pour la

⁷ Pour un résumé de cette œuvre, voir Sultana Craia (2006, 14-16).

⁸ Emil Cioran, *Écartèlement*, cité par Constantin Zahara (2003, 304).

poésie) et il lui arrive de se traduire lui-même. Voici comment il décrit le passage d'une langue à l'autre :

La navette entre les deux langues peut continuer ainsi longtemps, avec des révélations des plus fructueuses, car le texte est ainsi pesé dans deux univers émotionnels, dans deux codes de sensibilité, ce qui m'oblige en fin de compte à être très clair et très honnête avec moi-même. [...] Entre la langue française qui est cartésienne et précise, et la langue roumaine, qui est volcanique et glissante, l'écriture aussi devient un spectacle devant lequel je ne cesse de m'émerveiller⁹.

Ces deux catégories de « francophonie » ne parviennent cependant pas à rendre compte, tant s'en faut, de l'écriture en français de bien d'autres écrivains roumains. Où classer, en effet, ceux qui, quoiqu'ayant séjourné en France, voire y ayant fait des études, n'y ont pas émigré, et écrivent néanmoins des œuvres en français quel que soit le lieu où ils résident au moment de leur rédaction ? L'argument de l'universalité de la langue française, tel qu'il a été invoqué par un Rivarol à la fin du XVIII^e siècle, ne fonctionne plus au XX^e siècle : le français n'est plus la deuxième langue des cours européennes, ni même la langue privilégiée par la diplomatie, où elle a lentement été supplantée par l'anglais dès la fin de la première guerre. L'argument de la persistance d'inégalités linguistiques et littéraires qui auraient poussé le Roumain, citoyen d'une « petite » nation s'exposant à n'être le représentant que d'une littérature « mineure », à se rabattre sur une langue d'écriture à même d'atteindre une plus grande audience, contient sans doute un élément de vérité, mais il n'est pas suffisant : d'ailleurs, l'anglais ou le russe pourraient tout aussi bien faire leur affaire.

L'explication est sans doute à chercher dans la continuité de ce qui avait déjà été dit pour le XIX^e siècle : le choix par certains Roumains du français comme langue d'écriture est à comprendre d'abord en fonction de motifs identitaires, psychologiques et émotionnels. Il y va avant tout de la conviction que certains éléments de la langue et de la civilisation françaises sont également constitutifs de l'identité roumaine; il y va encore d'une fidélité affective à une nation sœur qui, au cours du XIX^e siècle, a servi aussi bien d'idéal de stabilité et de progrès, que de soutien dans les actes patriotiques roumains (tels que l'union des principautés moldaves et valaques en 1859 ou l'indépendance de la Roumanie en 1877) ; il y a va enfin de la croyance que l'appropriation de cette langue, qui véhicule une vision du monde proche de la langue roumaine tout en étant différente, serait du même coup susceptible de mettre au jour des éléments insoupçonnés de

⁹ Matéi Visniec, *Mansarda la Paris cu vedere spre moarte* (2006), cité et traduit par Ioana Bican, « Du roumain au français - Passages de la frontière linguistique dans la littérature des écrivains roumains exilés au XX^e siècle », in Patrick Suter & Corinne Fournier Kiss (2021, 299).

l'identité roumaine, de « provoqu[e] l'éclosion des germes latents de l'esprit roumain, la naissance d'une civilisation roumaine originale »¹⁰, voire, sous le communisme, de permettre la reconstruction d'une identité étouffée ou malmenée.

C'est de cette façon que la francophonie de Panaït Istrati (1884-1935) peut être comprise. Né à Braïla, ville cosmopolite où Roumains, Turcs, Albanais, Bulgares et Grecs se côtoient, puis pratiquant dès sa première adolescence un vagabondage qui le familiarise avec l'ensemble des contrées balkaniques et méditerranéennes, Istrati entre dans la vie adulte doté d'une grande tolérance et tendresse face à la diversité culturelle, et capable de s'exprimer, outre en roumain, dans plusieurs autres langues. Le français ne vient s'ajouter à son bagage linguistique que pendant la guerre, qu'il passe pour des raisons médicales dans le sanatorium de Leysin en Suisse, et où il s'adonne à d'intenses lectures de la littérature française. Suite à un suicide raté et grâce aux encouragements de Romain Rolland, ce « nouveau Gorki des pays balkaniques » – comme Rolland l'appelle¹¹ – se découvre une vocation d'écrivain : et c'est le français, langue apprise sur le tard, qu'il choisit comme langue d'écriture. Son français, même corrigé par Rolland, est cependant loin d'être un français lisse : Istrati n'hésite pas à le parsemer de nombreux mots roumains (*sacadgitza, cafédgi, félidganes, salepgdi*, etc.) et de quelques mots grecs (cf. *nerrantsoula*¹²) qui, par leur résistance sonore, graphique et sémantique, ne manquent pas d'arrêter le lecteur et de l'initier à la bigarrure de sa perception du monde. Tout se passe chez Istrati comme si seul le français avait eu le pouvoir de donner cohérence à son identité de « métèque » et à sa perception d'une réalité roumaine multiculturelle et pluriethnique.

Pour Léna Constante (1909-2005), le recours au français (qu'elle parlait dès son enfance) pour écrire la première version de ses mémoires de prison, *L'Évasion silencieuse* (1990), relève d'une tentative de retraduire son expérience d'une détention de près de 12 ans sous le régime de Nicolae Ceaușescu : condamnée à ne rien faire dans sa cellule et à ne percevoir pour

¹⁰ Pompiliu Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie* (1898), cité par Irina Mavrodin (1996, 426).

¹¹ Romain Rolland, « Préface », dans Panaït Istrati, *Kyra Kyralina* (1968, 9).

¹² *Nerrantsoula* signifie en grec l' « oranger », et dans le roman éponyme, c'est le nom donné à une jeune orpheline par les amis de celle-ci, parce qu'elle ne cesse de chanter une chanson contenant ce mot (le lecteur ne connaîtra d'ailleurs jamais le vrai nom de la jeune fille). Du vivant de l'auteur, le récit a paru sous le titre *Le Refrain de la fosse* en 1927. Dans l'avertissement à cet ouvrage, Istrati indique : « Le titre de ce roman est *Nerrantsoula*, et je veux qu'il soit rétabli, un jour, dans l'édition définitive. *Le Refrain de la fosse*, que j'ai dû inventer dare-dare, n'est pas mon titre. Il m'a été imposé, sur l'affirmation sincère qu'aucun lecteur ne saurait retenir le mot, cependant si simple : *Nerrantsoula*. C'est bien triste ! ». Voir Panaït Istrati, *Nerrantsoula* (1984, 17).

seules voix humaines que celles de ses bourreaux s'exprimant en roumain, elle « découvre la possibilité de tout réaliser dans sa tête : de se souvenir de la littérature lue autrefois, de composer à son tour des poèmes, de vivre dans un au-delà "d'écriture mentale", tout en offrant au regard permanent des surveillants l'image de son corps immobile dans sa cellule. Or, la découverte de cette liberté intérieure, de cette solution d'évasion, a lieu à l'aide de la poésie française »¹³. Répéter des vers de poètes français, les compléter à l'aide de ses propres mots, composer elle-même de nouveaux poèmes « dans une langue différente », travailler cette langue « comme si c'était de l'argile, une matière modelable »¹⁴ lui a permis de conserver toute sa dignité au sein des humiliations et des tortures. D'abord convoqué dans l'enfer de la prison comme outil pour lutter contre le vide et la douleur, cette langue française si « cartésienne et précise »¹⁵ a été ensuite sollicitée, dans l'après-coup de sa libération, comme matériau pour écrire l'horreur de ce qui a été vécu tout en lui servant, en tant que langue « autre », de barrière protectrice contre une réinstallation du trauma.

Un français recoloré et remodelé, rédempteur d'une intégrité menacée tantôt par les éternels vagabondages d'un « métèque » (Istrati), tantôt par les violences insensées d'un régime totalitaire (Constante) ? Peut-être ce recours-là au français n'a-t-il encore pas tout dit. Qu'un Roumain francophone utilise une langue française « défamiliarisée » comme moyen d'exorciser des démons intérieurs ou extérieurs et de mieux coïncider avec son essence, a pu parfois exercer un impact durable sur l'écriture en français des écrivains français eux-mêmes. Que serait l'avant-garde poétique française sans le mouvement Dada fondé par Tristan Tzara (alias Samuel Rosenstock) ? Et le théâtre français de l'absurde sans Eugène Ionesco (Eugen Ionescu) ?

4. Conclusion

Tout laisse à penser que les Roumains, qu'ils se montrent respectueux ou non du français classique, n'ont pas ou peu connu cette relation hiérarchisée avec la France qu'ont dû subir les écrivains des anciens pays coloniaux et bien d'autres écrivains « francophones » non français. De manière significative, aucun Roumain n'est signataire du manifeste *Pour une littérature-monde en français*, ni ne contribue à l'ouvrage collectif *Pour une littérature monde*, dirigé par Michel Le Bris et Jean Rouaud (Le Bris & Rouaud 2007) - alors que quelques autres personnalités littéraires de l'Europe centrale, telles Brina Svit, d'origine slovaque, ou Eva

¹³ Voir l'analyse donnée par Ioana Bican de l'œuvre en français de Léna Constante (2021, 295).

¹⁴ Bican (2021, 296).

¹⁵ Termes de Visniec, voir *supra*.

Almassy, d'origine hongroise, l'ont fait. Est-ce à dire que « la révolution copernicienne » annoncée par le manifeste, celle d'une « langue [française] libérée de son pacte exclusif avec la nation »¹⁶, irait de soi depuis longtemps pour les Roumains francophones, qui semblent quant à eux avoir systématiquement bénéficié de la pleine reconnaissance de la France ?

Quoiqu'il en soit, peut-être est-il plus judicieux de considérer la littérature roumaine d'expression française sous l'angle de la littérature mondiale (*Weltliteratur*, *World literature*) plutôt que sous celui de la littérature-monde en français : il s'avère vain de vouloir inscrire ces auteurs dans des filiations nationales ou linguistiques, qu'elles soient roumaines ou françaises. Matéi Visniec, qui reconnaît avoir été influencé, pour l'écriture de ses pièces de théâtre en français, par des Beckett et des Ionesco, ne se réclame-t-il pas tout autant de Tchekhov, « le premier à avoir dynamité le langage théâtral du XIX^e siècle »¹⁷ ?

¹⁶ « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde*, 15.03.2007. URL : https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html [dernière consultation : 31.01.2021].

¹⁷ Matéi Visniec, « Note de l'auteur » dans *La Machine Tchekhov* (2005, 68). Voir également, à la même page : « *La machine Tchekhov* est à la fois un hommage à un auteur qui m'a marqué autant que le théâtre de l'absurde et du grotesque, et un effort presque désespéré de l'auteur Visniec de comprendre quelque chose au mystère de l'écriture ».

Bibliographie

- Bican, Ioana. (2021). « Du roumain au français - Passages de la frontière linguistique dans la littérature des écrivains roumains exilés au XX^e siècle », in Patrick Suter & Corinne Fournier Kiss (dir.). (2021). *Poétique des frontières. Une approche transversale des littératures de langue française (XXe-XXIe siècles)*. Genève : MetisPresses.
- Bulgar, Gheorghe. (1996). « La langue roumaine en France », in Alain Guillermou & Roland Eluerd (dir.). (1996). *La Place du français sur les autoroutes de l'information*. Paris : Biennales de la langue française.
- Craia, Sultana. (2006). *Francophonie et Francophilie en Roumanie*. Bucarest : Meronia.
- Istrati, Panaït. (1968). *Kyra Kyralina*. Paris : Gallimard.
- Istrati, Panaït. (1984). *Nerrantsoula*. Paris : Gallimard.
- Kiss, Gy. Csaba. (1991). « La schizophrénie de l'identité nationale en Europe centrale », in *Études danubiennes*, tome VII, n° 1, p. 63-70.
- Kundera, Milan. (2011). *Le Rideau*. Paris : Gallimard.
- Le Bris, Michel & Rouaud, Jean. (2007). *Pour une littérature-monde*. Paris : Gallimard.
- « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde*, 15.03.2007. URL : https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html
- Mavrodin, Irina. (1996). « Modalités d'approches du domaine des relations littéraires roumano-françaises », in Alain Guillermon & Roland Eluerd (dir.). (1996). *La Place du français sur les autoroutes de l'information*. Paris : Biennales de la langue française.
- Porra, Véronique. (2007). « De l'hybridité à la conformité, de la transgression à l'intégration. Sur quelques ambiguïtés des littératures de la migration en France à la fin du XIX^e siècle », in Ursula Mathis-Moser & Birgit Mertz-Baumgartner (dir.). (2007). *La littérature française contemporaine*. Tübingen : Günter Narr Verlag.
- Suter, Patrick & Fournier Kiss, Corinne (dir.). (2021). *Poétique des frontières*. Genève : MetisPresses.
- Visniec, Matéi. (1996). *Théâtre décomposé ou l'homme-poubelle*. Paris : L'Harmattan.
- Zahara, Constantin. (2003). « E.M. Cioran. Le français comme *no man's land* », in Marc Quaghebeur & Laurent Rossion (dir.). (2003). *Entre aventures, syllogismes et confessions*. Bruxelles : Peter Lang.
- Zoicas, Laurentiu. (2003). « Du français au romain et du roumain au français », in Marc Quaghebeur & Laurent Rossion (dir.). (2003). *Entre aventures, syllogismes et confessions*. Bruxelles : Peter Lang.